



# Rapport de la rencontre avec des entrepreneurs SOCIETAUX lors d'un petit-déjeuner sur les **COOPERATIVES**

09h  
11h

16 JUIN

CENTRE DANSAERT  
The FLEX



**Un nombre record de futurs entrepreneurs est venu à la matinée ADN-DD du 16 juin, animée par Candice Francescato de Coopcity et Violaine Werthelet de SAW-B, et avec la présence de Jean-Philippe Gerkens de la coopérative Velofabrik.**

Coopcity est un futur centre de l'entrepreneuriat coopératif qui investira les locaux de SMart pour stimuler la collaboration entre les porteurs de projet hébergés. Il lancera également des actions de sensibilisation aux autres manières d'entreprendre et, à partir de novembre, encadrera des entreprises sociétales (à la fois établies et en développement) avec des programmes d'accompagnement.

Candice et Violaine ont commencé par définir la philosophie d'une coopérative, ses fondements et comment elle diffère d'une entreprise « conventionnelle » en mettant sur un pied d'égalité les propriétaires, décideurs et ouvriers dans une dynamique démocratique et équitable au nom de l'intérêt général. En groupes, les candidats entrepreneurs se sont penchés sur les principes qui sous-tendent la coopérative, dont l'indépendance, l'entraide entre coopératives, un engagement envers la communauté et son rôle éducatif, à la fois au sein et en dehors de l'organisation. Par dessus tout elle a comme priorités la responsabilité sociale au lieu des bénéfices seuls, et casse le lien entre pouvoir et capital avec le principe de « un membre une voix ». Il a cependant fallu souligner que certaines coopératives se sont éloignées de ces valeurs-là, et en même temps

qu'une finalité sociale n'est pas réservée aux coopératives seules.

La présentation a aussi traité le fonctionnement, la gestion et les aspects juridiques des coopératives. Une attention particulière a été accordée aux « parts » qui les constituent, notamment les spécificités de la part fixe (le noyau de démarrage)



et des parts variables (apportées par les coopérateurs). Dans le cas de Velofabrik, trois parts à montants variables s'offraient à l'origine: fondateur, coopérateur et cycliste. La matinée s'est aussi intéressée aux mécanismes (notamment au moyen de droits de votes différents) pour contrer le risque de voir changer le cap de la coopérative selon les décisions de ses membres non-fondateurs. Quant aux bénéfices, les dividendes sont en fait limités, et au-delà d'un seuil donné, les gains doivent être réinvestis dans

l'organisation ou distribués à d'autres projets.

Velofabrik est un constructeur de vélo cofondé par Jean-Philippe en 2014 après ses longues années dans le monde associatif cycliste. La finalité sociale de cette coopérative est d'œuvrer activement à changer notre culture de mobilité en produisant des vélos sur lesquels tout Bruxellois peut s'imaginer. Ces bécanes (fabriquées au rythme de six par semaine) doivent être élégantes, confortables et de haute qualité, et par ailleurs, assemblées localement et composées de pièces européennes de préférence. Pour étayer cette transition, la coop envisage d'allouer des bénéfices aux ateliers de réparation ainsi que de financer les recherches universitaires en matière de cyclisme. Aujourd'hui Velofabrik compte 183 membres et un employé à temps plein (avec l'intention de créer 10 emplois au cœur de Bruxelles). Pour Jean-Phillipe, le modèle coopératif a convenu à son besoin de capital, de partenaires qui l'appuient dans sa démarche et d'un réseau de membres qui sert de caisse de résonance. En tant qu'administrateur délégué, il est entouré d'un conseil d'administration qui le guide et veille à ce qu'il reste sur la bonne voie !

Les participants se sont dits convaincus, inspirés et confortés par cette présentation. Les approfondissements et l'exemple de Velofabrik les ont aidés à mieux comprendre comment fonctionne une coopérative en pratique.

## Questions & Réponses

### Qu'avez-vous mis en place pour attirer tant de coopérateurs ?

Un passé et un réseau dans un milieu que vous connaissez s'imposent. Il faut également un objet social clair et accrocheur qui parle aux gens. Jean-Philippe

### Avez-vous au sein de votre assemblée générale des gens qui apportent des compétences complémentaires ?

À titre de sympathisants, nous comptons quelques associations qui font campagne pour le vélo (GRACQ, le parti vert flamand, d'autres coopératives). Jean-Philippe

### Est-il possible de refuser un membre ?

Tout à fait. Il peut s'avérer nécessaire de passer au crible les adhésions pour sauvegarder les principes propres à la coopérative et repousser les personnes malveillantes. Jean-Philippe

### Peut-on engager un fondateur ?

Dans le cas exceptionnel des coopératives à finalité sociale, le gérant a le statut d'indépendant, mais peut être considéré comme un employé au niveau de la sécurité sociale. Jean-Philippe

### Une coop a-t-elle le droit d'accueillir des bénévoles ?

Dans les coopératives à finalité sociale, oui, c'est permis, à la différence des coopératives « normales ». Jean-Philippe & Violaine

### 6150€ comme part fixe d'une coop à finalité sociale [ou d'une coop CNC], ce n'est pas beaucoup !

Cette somme n'est qu'un minimal légal, qui sert de capital de départ. Violaine

### Qu'entendez-vous par risque dans une coop à responsabilité limitée ?

Avec la responsabilité limitée on risque de perdre seulement la part qu'on a engagée. Or, si la part fixe a été mal constituée, on peut venir rechercher les fonds chez les fondateurs. Violaine

### Que voulez-vous dire par une coopérative bien constituée ?

Il faudrait vous reporter à un accompagnateur (de JobYourself par exemple). En tout cas ses finances et son modèle d'affaires seront étudiés en profondeur. Violaine

### Peut-on récupérer sa part de coopérateur comme on veut ?

La revente à court délai des parts n'est pas la norme. Il faut attendre au moins six mois. Dans le cas de Velofabrik, nous avons demandé un engagement d'au moins trois ans. Jean-Philippe



## Sagesse & Astuces

Définition d'une coopérative : **Une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise détenue conjointement et contrôlée démocratique** (1895)

**La coopérative, ce sont des contraintes en plus, mais c'est aussi de la force et un réseau en plus.** Jean-Philippe

**Le coopérateur a un engagement au-delà de sa voix.** Jean-Philippe

**Si vous avez un projet mais pas d'expérience dans ce secteur, mettez-le de côté et allez travailler dans ce secteur pour voir comment ça fonctionne.** Jean-Philippe

**Vous avez tout intérêt à agrandir le tissu de personnes qui vont porter et soutenir le projet afin de créer une force énorme pour sa transmission, son soutien et son financement.** Thierry Vandebroek

**Vu ses complexités (notamment juridiques), il faut se faire bien conseiller lors du lancement d'une coopérative.** Violaine

**Vous avez bien le droit d'ajouter des conditions à votre statut juridique, tant que c'est bon du point de vue de la loi.** Violaine

## Liens utiles

**Coopcity** : le futur centre de l'entrepreneuriat social et coopératif

Le **formulaire de candidature** pour son programme d'accompagnement sera en ligne à partir d'août

**Velofabrik** et la **presse** qui en parle

Son **apéro-découverte** a lieu chaque 4ème jeudi du mois de 17h-19h30, au 4 Rue du Vautour

Le **Conseil National de la Coopération** (CNC) qui, par son **cahier de charges**, agréé les coopératives à caractère authentique

**Fiche gouvernementale** détaillant les différences entre les SCRL et SCRI, et des **informations** sur les démarches pour faire agréer une société coopérative

**Coopérative : mode d'emploi** : guide vivement recommandé par Candice (2012, 99pp)

**Les Coops... des entreprises pas comme les autres!** – six témoignages des avantages du modèle

Le fonctionnement de **BEES coop**, une coopérative de consommateurs à venir

Exemples de coopératives dans plusieurs domaines :

- **Dynamo** : projets créatifs
- **Damnet** : informaticiens namurois
- **Agricovert** : producteurs bio
- **Batigroupe** : secteur de la construction
- **NewB** : banque coopérative

